

Une formation innovante pour un secteur en développement

Accompagner

Accueillir



Animer

Analyser

Coordonner



HORAIRES

Enseignement général		
Disciplines	1 ^{re} année	2 ^e année
Français	3	3
LV1	2	2
Total de l'enseignement général	5 h	5 h
Enseignement professionnel		
institutions et réseaux	4,5	
Publics	3,5	2
Prestations et services	0,5	4,5
Techniques de l'information et de la communication professionnelle	4,5	2
Ressources humaines		3
Techniques de gestion administrative et financière	3	3,5
Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social	4,5	5
Action professionnelle	2	2,5
Total des enseignements professionnels	22,5	22,5
TOTAL HEBDOMADAIRE	27,5	27,5
Enseignement facultatif		
Langue vivante 2 étrangère	2	2

STAGES

Deux stages (455 h)

- 6 semaines en fin de 1^{ère} année (210 h)
- 7 semaines en 2^{ème} année, entre décembre et mars (245 h)



INSCRIPTION

Elle se fait :

- Par internet : www.admission-postbac.fr à **partir du mois de janvier**
- Par dossier à **partir des mois d'avril mai.**

Conditions d'admission :

- Etre titulaire d'un BAC
- Examen des dossiers en commission

Régimes possibles :

- Externe
- 1/2 pensionnaire
- Hébergement possible en studio.

Sécurité Sociale :

- Régime étudiant obligatoire (URSSAF) + Mutuelle (facultative)

BOURSES

Le Lycée Sainte-Marthe-Chavagnes est **habilité à recevoir les étudiants boursiers.**
Faire la demande avant fin avril (voir modalités dans les fascicules de l'ONISEP et du CROUS)

FONDS SOCIAL REGIONAL

Le Conseil Régional Poitou-Charentes peut attribuer une aide financière dans le cadre du Fonds Social Régional. **Etablir un dossier à la rentrée.**



La formation est organisée sur deux années scolaires.

- 1^{ère} année : 750 heures de cours + 6 semaines de stage en fin d'année.
- 2^e année : 655 heures de cours + 7 semaines de stage entre décembre et mars.

La formation comprend :

- ◆ 7 modules d'enseignement :
 - Connaissance des institutions et des réseaux (120 h)
 - Connaissance des publics (140 h)
 - Connaissance des prestations et des services (130 h)
 - Techniques de l'information et de la communication (170 h)
 - Relations de travail et gestion des ressources humaines (75 h)
 - Techniques de gestion administrative et financière (165 h)
 - Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social (230 h)
- ◆ Un enseignement de français (153 h)
- ◆ Un enseignement d'une langue vivante étrangère (102 h)
- ◆ Des actions professionnelles (120 h)

CONDITIONS D'ACCES

Pour la formation initiale, l'accès est ouvert aux titulaires d'un bac de la filière technologique : bac ST2S, STG ; de la filière générale : bac ES, S, L ; de la filière professionnelle : bac pro SPVL avec mention, ainsi qu'aux titulaires d'un titre ou diplôme équivalent.



EMPLOI VISE

Le titulaire du BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs. Il travaille en grande proximité avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il inscrit son activité dans une logique de réseau.

Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales. Dans son cadre d'intervention, par une connaissance précise des offres de service et des publics, il :

- procède à l'analyse des besoins ;
- propose des services et prestations ;
- permet l'accès aux droits ;
- organise et gère leur mise en œuvre ;

Il peut assurer la coordination et l'animation d'équipe.

Le titulaire du BTS SP3S exerce son emploi dans différentes structures publiques ou privées :

- ✓ organismes de protection sociale : caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance...
- ✓ établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention)
- ✓ établissements et services sociaux et socio-éducatifs : CCAS, services d'action sociale, de protection de la jeunesse...
- ✓ établissements et services médico-sociaux pour enfants, personnes âgées, handicapées...
- ✓ structures développant des services à caractère sanitaire ou social : collectivités territoriales, associations ou entreprises d'aide à la personne...

Selon les secteurs, ces emplois sont dénommés : gestionnaires conseil des organismes de protection sociale, responsable de secteur d'aide à domicile, coordonnateur d'activités sociales, assistant délégué à la tutelle, assistant médical, coordonnateur de services médicaux et d'accueil, conseiller d'action sociale...

POURSUIVE D'ETUDES

Licences du champ sanitaire et social
Licences professionnelles dans le champ de l'intervention sociale
Etc...